



AGC du LOT

430 AVENUE JEAN-JAURES
BP CS 60199 46004 CAHORS CEDEX 9

Tel : 0565232230

Fax : 0565232239

Client : 10575

SD : 86501127968153B



LA POSTE

6306
5 ●



FACTURE

Date : 02/05/2025 Pièce n° : **00250006091**

Dossier suivi par : CELINE MARCOU

EI MR BLADOU FREDERIC
LIEU DIT FAYFOL
46120 LABATHUDE

DESIGNATION	QUANTITE	UNITE	P.U. H.T.	TVA	MONTANT H.T.
PRESTATIONS COMPTABLES 2025					
Exercice : du 01/04/2025 au 30/04/2025					
Comptes annuels et accompagnement (ARASV)	1,00	U	1 000,00	20,00%	1 000,00
- saisie des factures par l'AGC					
- clôture/établissement des comptes annuels					
- BA, réel					
- TVA - liasse et déclarations fiscales					
- conseil d'entreprise et de gestion niveau SECURITE					

TVA	BASE H.T.	TAUX	MONTANT TVA
VN	1 000,00	20,00	200,00

Montant total TTC : 1 200,00 €

NET A PAYER : 1 200,00 €

Prélèvement (échéance le 28/05/2025)

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

CLIENT : AGC46 / 10575 / FI

FACTURE : 00250006091 du 02/05/2025

NET A PAYER : PRELEVE

Cette facture sera prélevée sur votre compte :
11206 00092 01264132831 29

TVA acquittée sur les encaissements.

Passé le délai de 1 mois application d'intérêts de retard égal à 3 fois le taux d'intérêt légal.

Pas d'escompte pour paiement comptant.

« Aux termes des Art. L. 441-6I al.12 et D. 441-5 al.12 du code du commerce - Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement. »